

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
TENUE LE 15 JANVIER 2007 À 20 H, AU CENTRE
COMMUNAUTAIRE ALAIN-PAGÉ**

SONT PRÉSENTS : M. le maire André Hénault
M^{me} la conseillère Louise Savignac
MM. les conseillers Jean-Pierre Beaulieu, Claude
Bélanger, Robert Bibeau, Robert Groulx et Guy
Rondeau

Les membres du conseil présents forment le quorum sous la présidence
de M. le maire André Hénault.

ÉGALEMENT PRÉSENTS : M. François Thériault, directeur général
et secrétaire-trésorier
M^{me} Michèle Desfossés, secrétaire

LA SÉANCE EST OUVERTE

2007-01-4112

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Sur la proposition de Claude Bélanger
Appuyée par Robert Groulx
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE l'ordre du jour suivant soit et est adopté comme suit :

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.0 PROCÈS-VERBAUX

Séance ordinaire du 4 décembre 2006
Séance extraordinaire du 8 décembre 2006
Séance extraordinaire du 18 décembre 2006
Séance ordinaire du 18 décembre 2006

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

4.0 SECRÉTARIAT

- 4.1 Liste des comptes à payer
- 4.2 Transferts budgétaires – Corporation de la Maison Antoine-Lacombe
- 4.3 MRC de Joliette – Prévisions budgétaires et quotes-parts 2007 – Autorisation de payer
- 4.4 Association des directeurs généraux des municipalités du Québec – Cotisation annuelle du directeur général
- 4.5 La Mutuelle des municipalités du Québec – Renouvellement police d'assurance municipale
- 4.6 Offre de service – M. Raymond Provost – Rédaction de textes promotionnels, publiereportages et publicité coop
- 4.7 Association québécoise d'urbanisme – Adhésion 2007

- 4.8 Fédération Québécoise des Municipalités – Adhésion 2007 – Renouvellement
- 4.9 Lettres de démission – MM. Claude-André Fillion et Marc Pilon – Pompiers à temps partiel
- 4.10 Roy, Laporte et Sylvestre – Honoraires professionnels Négociation pompiers de la municipalité de Saint-Paul
- 4.11 Embauche pompiers juniors
- 4.12 Cours de formation – Réglementation et méthodologie d’inspection – Participation de M. Jocelyn Béchar
- 4.13 Offre de service de Imagine Design – Conception et montage – Revue Les 4 saisons municipales – Octroi du contrat
- 4.14 Offre de service de Imprimerie Litho Pro – Impression de la revue Les 4 saisons municipales – Octroi du contrat

5.0 SERVICE TECHNIQUE

- 5.1 Enfouissement des réseaux de câbles – Projet Maison Antoine-Lacombe – Poursuite du projet
- 5.2 COMBEC – Cotisation annuelle 2007
- 5.3 Offre de service de l’Inspecteur Canin inc. – Ramassage des animaux sur le territoire – Octroi du contrat
- 5.4 Règlement 935-2006 – Travaux de prolongement du réseau électrique – Entente Hydro-Québec

6.0 REQUÊTES

- 6.1 Festival de Lanaudière – Soutien financier pour l’année 2007
- 6.2 Le journal L’Expression de Lanaudière – Offre d’espace publicitaire – Semaine des hebdomadaires
- 6.3 Fondation des jeunes handicapés intellectuellement de Lanaudière – Spectacle-bénéfice – Participation municipale
- 6.4 Normand Majeau inc. et Constructions Alain Beauchamp inc. – Demande pour prolongement des infrastructures Boulevard des Mésanges
- 6.5 CARA – Feu d’artifice – Festi-Glace – Participation municipale
- 6.6 Desroco inc. – Rétrocession – Terrain 287 partie
- 6.7 Association des personnes handicapées physiques et sensorielles du secteur Joliette – Souper-bénéfice Participation municipale
- 6.8 Association des professionnels et gens d’affaires charlois Demande de subvention 2007
- 6.9 La Société de Saint-Vincent-de-Paul de Joliette – Demande de subvention

7.0 INFORMATION

- 7.1 Liste des mutations – Décembre 2006
- 7.2 Municipalité de Saint-Paul – Nomination de M. Richard B. Morasse à titre d'assesseur patronal – Convention des pompiers
- 7.3 Régie intermunicipale de police – Procès-verbal – Assemblée du conseil du 8 novembre 2006
- 7.4 Rapport des permis de construction de décembre 2006
- 7.5 Service de la prévention des incendies – Rapport du mois de décembre 2006

8.0 AUTRES SUJETS

- 8.1 Panneau publicitaire – Autoroute 31
- 8.2 Achat logiciel – Cartographie avec hyperlien
- 8.3 Règlement 935-2006 – Infrastructures boul. L'Assomption
Mandat assistance technique – Firme d'ingénieurs Teknika
HBA inc. – Branche du ruisseau de la Petite-Noraie

ADOPTÉE

2007-01-4113

PROCÈS-VERBAUX

**Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Robert Bibeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les procès-verbaux suivants soient et sont adoptés comme ils ont été rédigés :

- séance ordinaire du 4 décembre 2006
- séance extraordinaire du 8 décembre 2006
- séance extraordinaire du 18 décembre 2006
- séance ordinaire du 18 décembre 2006

ADOPTÉE

2007-01-4114

LISTE DES COMPTES À PAYER

ATTENDU les registres des chèques des fournisseurs du 19 décembre 2006 au 15 janvier 2007;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget et dans les règlements d'emprunt;

**Sur la proposition de Robert Bibeau
Appuyée par Claude Bélanger
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à faire le paiement des dépenses suivantes :

- chèques des fournisseurs n^{os} 14 865 à 14 975, du 19 décembre 2006 au 15 janvier 2007, pour un montant de 697 283,23 \$;

Le tout tel qu'il apparaît sur les registres des chèques des fournisseurs.

ADOPTÉE

TRANSFERTS BUDGÉTAIRES – CORPORATION DE LA MAISON ANTOINE-LACOMBE

2007-01-4115

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Charles-Borromée a signé des protocoles d'entente avec la Corporation des Amis de la Maison Antoine-Lacombe inc.;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Charles-Borromée désire aider à la création et à la poursuite des objectifs visés par ladite Corporation;

CONSIDÉRANT que ces dépenses ont été prévues et que des crédits sont disponibles au budget;

Sur la proposition de Claude Bélanger

Appuyée par Louise Savignac

Il est résolu à l'unanimité :

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à effectuer, le 15 janvier et le 15 juin 2007, les transferts des sommes ci-après à la Corporation des Amis de la Maison Antoine-Lacombe inc. :

Activités culturelles : 25 572,50 \$ pour un budget annuel pour 2007 de 51 145 \$;

Entretien des jardins : 56 617,50 \$ pour un budget annuel pour 2007 de 113 235 \$;

QUE lesdits montants soient versés par transferts bancaires;

QUE copie de la présente résolution soit transmise à MM. Paul Bellemare, président de la Maison Antoine-Lacombe et Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

2007-01-4116

MRC DE JOLIETTE – PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET QUOTES-PARTS 2007 – AUTORISATION DE PAYER

ATTENDU les prévisions budgétaires 2007 adoptées par les membres du conseil de la MRC de Joliette, en date du mercredi 22 novembre 2006;

CONSIDÉRANT que ces dépenses sont prévues aux prévisions budgétaires 2007 de la Municipalité de Saint-Charles-Borromée;

Sur la proposition de Robert Groulx

Appuyée par Robert Bibeau

Il est résolu à l'unanimité :

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à payer à la MRC de Joliette la somme de 1 112 209,58 \$, répartie comme suit :

- | | |
|--|---------------|
| - Quote-part - partie I – Administration et CARA | 134 510,00 \$ |
| - Quote-part partie II – Vente pour taxes | 160,00 \$ |
| - Quote-part - partie III – Congrès FQM | 1 994,00 \$ |

- Quote-part - partie IV – Transport adapté	27 488,00 \$
- Quote-part - partie V – Transport externe	34 701,00 \$
- Quote-part - partie VI – Transport local	104 964,00 \$
- Évaluation foncière	84 165,38 \$
- Gestion – matières résiduelles	588 880,80 \$
- Promotion – développement économique	118 962,00 \$
- Accueil touristique	14 344,40 \$
- Équipements à vocation supralocale	2 040,00 \$

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

2007-01-4117

ASSOCIATION DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC – COTISATION ANNUELLE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

ATTENDU que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Jean-Pierre Beaulieu
Appuyée par Louise Savignac
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à verser, à l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec, la somme de 502 \$ à titre de renouvellement pour la cotisation annuelle 2007.

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

2007-01-4118

**LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC
RENOUVELLEMENT POLICE D'ASSURANCE MUNICIPALE**

ATTENDU le certificat de renouvellement de notre police d'assurance municipale émis en date du 15 décembre 2006 par la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ);

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Jean-Pierre Beaulieu
Appuyée par Louise Savignac
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil acceptent le certificat de renouvellement de notre police d'assurance municipale avec la MMQ, n° MMQP-03-061035, pour l'année 2007, émis en date du 15 décembre 2006;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les primes suivantes :

Assurance automobile	23 376 \$
Taxes 5 %	1 169 \$
Assurance des biens	26 849 \$
Responsabilité civile générale	41 870 \$

Erreurs et omissions	7 861 \$
Vol et détournement	635 \$
Assurance des entreprises	3 341 \$
Assurance responsabilité civile excédentaire	5 160 \$
Pompiers volontaires et tous les premiers répondants	1 045 \$
Cadres et dirigeants	466 \$
Bénévoles	250 \$
Taxes 9 %	7 873 \$
Total	119 895 \$

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M^{me} Linda Daoust, directrice générale et chef de l'exploitation, Assurance des municipalités du Groupe Ultima inc. et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

2007-01-4119

OFFRE DE SERVICE – M. RAYMOND PROVOST – RÉDACTION DE TEXTES PROMOTIONNELS, PUBLIREPORTAGES ET PUBLICITÉ COOP

ATTENDU les orientations prises lors de la tenue du lac-à-l'épaule à l'effet de rééditer les publiereportages concernant les services municipaux;

ATTENDU l'offre de service présentée par M. Raymond Provost;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget dans les revenus supplémentaires;

**Sur la proposition de Robert Bibeau
Appuyée par Claude Bélanger
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à retenir les services de M. Raymond Provost, au taux horaire de 35 \$, pour la rédaction de textes promotionnels concernant la qualité des services offerts par la Municipalité, pour les publiereportages et les publicités coop;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à MM. Raymond Provost et Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

2007-01-4120

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'URBANISME – ADHÉSION 2007

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget :

**Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Jean-Pierre Beaulieu
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil autorisent le paiement de la cotisation annuelle 2007 à l'Association québécoise d'urbanisme au montant de 421,62 \$, taxes incluses;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

2007-01-4121

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS – ADHÉSION
2007 – RENOUELEMENT**

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Claude Bélanger
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier à payer la somme de 5 294,85 \$, taxes en sus, à la Fédération Québécoise des Municipalités à titre de contribution annuelle 2007;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

2007-01-4122

**LETTRES DE DÉMISSION – MM. CLAUDE-ANDRÉ FILLION
ET MARC PILON – POMPIERS À TEMPS PARTIEL**

ATTENDU la lettre de démission de M. Claude-André Fillion, datée du 8 janvier 2007;

ATTENDU la lettre de démission de M. Marc Pilon, datée du 15 janvier 2007;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité prennent acte de la démission de M. Claude-André Fillion, pompier à temps partiel, à compter du 8 janvier 2007 et de la démission de M. Marc Pilon, pompier à temps partiel, à compter du 15 janvier 2007, comme en fait foi leur lettre de démission;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à MM. Claude-André Fillion, Marc Pilon, Jacques Fortin, directeur du Service de la prévention des incendies et Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

2007-01-4123

**ROY, LAPORTE ET SYLVESTRE – HONORAIRES
PROFESSIONNELS – NÉGOCIATION POMPIERS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL**

ATTENDU la note d'honoraires présentée par M^e Jean-Robert Laporte, avocat, le 4 janvier 2007;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à payer à Roy, Laporte et Sylvestre la somme de 1 635,18 \$, à titre d'honoraires professionnels, selon la facture n° 9 914;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

2007-01-4124

EMBAUCHE POMPIERS JUNIORS

ATTENDU le rapport SI-07-01 du directeur du Service de la prévention des incendies, daté du 10 janvier 2007;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil embauchent MM. Alexandre Yanakis, Bernard Gravel, Jean-François Noël, Jean-François Roberge, Francis Middleton, Benoît Chevrette et Michel Viau à titre de pompiers juniors, à compter du 16 janvier 2007 et de fixer leur période de probation à 12 mois;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à MM. Jacques Fortin, directeur du Service de la prévention des incendies et Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

2007-01-4125

M^{me} la conseillère
Louise Savignac
se retire à 20 h 30

**COURS DE FORMATION – RÉGLEMENTATION ET
MÉTHODOLOGIE D'INSPECTION – PARTICIPATION DE
M. JOCELYN BÉCHARD**

ATTENDU le rapport SI-07-02 préparé par le directeur du Service de la prévention des incendies, daté du 11 janvier 2007;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent M. Jocelyn Béchard à suivre le cours « Réglementation et méthodologie d'inspection » au coût de 120 \$;

QUE la Municipalité défraye les frais d'inscription et les autres dépenses inhérentes sur présentation des pièces justificatives;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à MM. Jacques Fortin, directeur du Service de la prévention des incendies et Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

**OFFRE DE SERVICE DE IMAGINE DESIGN – CONCEPTION
ET MONTAGE – REVUE LES 4 SAISONS MUNICIPALES
OCTROI DU CONTRAT**

ATTENDU l'offre de Imagine Design du 12 janvier 2007, concernant la conception et le montage de la revue Les 4 saisons municipales;

2007-01-4126

CONSIDÉRANT que cette dépense est prévue au budget et que des crédits sont disponibles;

**Sur la proposition de Jean-Pierre Beaulieu
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité retiennent les services de Imagine Design tels que détaillés dans l'offre datée du 12 janvier 2007 au prix de 1 000 \$ par numéro, taxes en sus, en vue de la conception et du montage de la revue Les 4 saisons municipales pour l'année 2007;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Sylvain Lafrenière de Imagine Design.

ADOPTÉE

2007-01-4127

**OFFRE DE SERVICE DE IMPRIMERIE LITHO PRO
IMPRESSION DE LA REVUE LES 4 SAISONS MUNICIPALES
OCTROI DU CONTRAT**

ATTENDU l'offre présentée par Imprimerie Litho Pro, le 11 janvier 2007, concernant l'impression de la revue Les 4 saisons municipales;

CONSIDÉRANT que cette dépense est prévue au budget et que des crédits sont disponibles;

**Sur la proposition de Jean-Pierre Beaulieu
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité retiennent l'offre de Imprimerie Litho Pro telle que détaillée dans l'estimation 1040-1 datée du 8 janvier 2006 au prix de 709,76 \$ pour mille copies, taxes en sus, en vue de l'impression de la revue Les 4 saisons municipales pour l'année 2007;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Stéphane Beaudoin de Imprimerie Litho Pro.

ADOPTÉE

2007-01-4128

**ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX DE CÂBLES – PROJET
MAISON ANTOINE-LACOMBE – POURSUITE DU PROJET**

ATTENDU l'annonce faite par Hydro-Québec quant à la reprise du programme d'enfouissement des réseaux câblés sur des sites d'intérêt patrimonial et culturel;

ATTENDU que les membres du conseil de la municipalité désirent poursuivre le projet de la Maison Antoine-Lacombe;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité confirment leur intérêt à poursuivre avec Hydro-Québec et ses partenaires le processus en vue de la réalisation du projet de la Maison Antoine-Lacombe;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à MM. Langis Simard, chargé d'équipe pour Hydro-Québec et Denis Girard, coordonnateur de la Division génie et urbanisme.

ADOPTÉE

2007-01-4129

COMBEC – COTISATION ANNUELLE 2007

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget :

**Sur la proposition de Jean-Pierre Beaulieu
Appuyée par Robert Groulx
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil autorisent le paiement de la cotisation annuelle 2007 à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec au montant de 256,39 \$, taxes incluses;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

2007-01-4130

**OFFRE DE SERVICE DE L'INSPECTEUR CANIN INC.
RAMASSAGE DES ANIMAUX SUR LE TERRITOIRE – OCTROI
DU CONTRAT**

ATTENDU l'offre de service de janvier 2007 de l'Inspecteur Canin inc. concernant le ramassage des animaux sur le territoire de la municipalité de Saint-Charles-Borromée;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Robert Bibeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité acceptent le contrat à intervenir avec l'Inspecteur Canin inc. pour le ramassage des animaux sur le territoire de la municipalité de Saint-Charles-Borromée aux tarifs ci-après :

- | | |
|---|---------------|
| ▶ chienne et chiots | 70 \$ + taxes |
| ▶ chien errant ramassé dans la municipalité | 35 \$ + taxes |
| ▶ animal mort
(sauf écureuil, oiseau ou animal similaire) | 50 \$ + taxes |
| ▶ mouffette morte | 75 \$ + taxes |
| ▶ mouffette vivante | 75 \$ + taxes |
| ▶ animaux sauvages en cage
(sauf écureuil, oiseau, animal similaire) | 50 \$ + taxes |
| ▶ chat errant | 25 \$ + taxes |
| ▶ chatte et chatons | 60 \$ + taxes |
| ▶ portée de chatons | 50 \$ + taxes |
| ▶ portée de chiots | 60 \$ + taxes |

QUE le maire M. André Hénault et le directeur général et secrétaire-trésorier M. François Thériault soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité le contrat donnant effet aux présentes;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M^{me} Valérie Morin, présidente de l'Inspecteur Canin inc. et à M. Denis Girard, coordonnateur de la Division génie et urbanisme.

ADOPTÉE

2007-01-4131

RÈGLEMENT 935-2006 – TRAVAUX DE PROLONGEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE – ENTENTE HYDRO-QUÉBEC

ATTENDU le projet d'entente présenté par Hydro-Québec concernant le prolongement de son réseau au coin de la rue de la Petite-Noraie et du boulevard L'Assomption;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles dans le règlement 935-2006;

**Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Claude Bélanger
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier, M. François Thériault, à signer l'entente avec Hydro-Québec pour les travaux de prolongement de leur réseau, au coût de 1 358,55 \$;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Denis Girard, coordonnateur de la Division génie et urbanisme.

ADOPTÉE

2007-01-4132

FESTIVAL DE LANAUDIÈRE – SOUTIEN FINANCIER POUR L'ANNÉE 2007

M^{me} la conseillère
Louise Savignac
reprend sa place
à 20 h 40

ATTENDU la lettre reçue de M. François Bédard, directeur général du Festival de Lanaudière, nous demandant un soutien financier pour la saison 2007 du Festival de Lanaudière;

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire procéder encore cette année au tirage de billets de concert et en faire bénéficier les citoyens charlois;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Claude Bélanger
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE le conseil de la municipalité continue de supporter financièrement le Festival de Lanaudière pour l'exercice financier 2007;

QUE le conseil municipal accorde une aide financière d'environ 4 000 \$ au Festival de Lanaudière et qu'en retour, ce dernier remette des billets de spectacle pour une valeur équivalente;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à MM. François Bédard, directeur général du Festival de Lanaudière et Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

**LE JOURNAL L'EXPRESSION DE LANAUDIÈRE – OFFRE
D'ESPACE PUBLICITAIRE – SEMAINE DES HEBDOS**

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

Sur la proposition de Claude Bélanger

Appuyée par Guy Rondeau

Il est résolu à l'unanimité :

2007-01-4133

QUE la Municipalité accepte l'offre de publicité au coût de 195 \$ dans le journal L'Expression de Lanaudière, édition du 17 janvier 2007, pour souligner la Semaine des hebdos qui se tiendra du 17 au 24 janvier 2007;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

2007-01-4134

**FONDATION DES JEUNES HANDICAPÉS INTELLECTUELLEMENT
DE LANAUDIÈRE – SPECTACLE-BÉNÉFICE – PARTICIPATION
MUNICIPALE**

ATTENDU la lettre de la Fondation des Jeunes handicapés intellectuellement de Lanaudière du 18 décembre 2006, concernant une participation financière au spectacle-bénéfice;

ATTENDU que les membres du conseil désirent encourager les buts poursuivis par cet organisme;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

Sur la proposition de Louise Savignac

Appuyée par Robert Bibeau

Il est résolu à l'unanimité :

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier à verser la somme de 300 \$ à la Fondation des Jeunes handicapés intellectuellement de Lanaudière, à titre de subvention pour la tenue de leur spectacle-bénéfice du 4 mai 2007;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M^{me} Andrée Boucher, administratrice de la Fondation des Jeunes handicapés intellectuellement de Lanaudière et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

2007-01-4135

**NORMAND MAJEAU INC. ET CONSTRUCTIONS ALAIN
BEAUCHAMP INC. – DEMANDE POUR PROLONGEMENT DES
INFRASTRUCTURES – BOULEVARD DES MÉSANGES**

ATTENDU les demandes formulées par Normand Majeau inc. et Constructions Alain Beauchamp inc., datées du 20 décembre 2006, concernant l'installation des infrastructures dans le prolongement du boulevard des Mésanges;

Sur la proposition de Robert Bibeau

Appuyée par Claude Bélanger

Il est résolu à l'unanimité :

QUE les membres du conseil de la municipalité donnent leur accord de principe à l'avant-projet de développement et au projet de lotissement présentés par Normand Majeau inc. et Constructions Alain Beauchamp inc.;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à entreprendre les procédures en vue de prolonger les infrastructures d'aqueduc, d'égout domestique, d'égout pluvial non conventionnel, de fondation de rue, d'asphaltage et d'éclairage dans le prolongement du boulevard des Mésanges, lot 232 ptie;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à MM. Normand Majeau, Alain Beauchamp et Denis Girard, coordonnateur de la Division génie et urbanisme.

ADOPTÉE

2007-01-4136

CARA – FEU D'ARTIFICE – FESTI-GLACE – PARTICIPATION MUNICIPALE

ATTENDU la demande de la CARA pour un appui financier de la part de la Municipalité pour la tenue des activités du Festi-Glace en février 2007;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil désirent encourager les buts poursuivis par cet organisme;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Jean-Pierre Beaulieu
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité accordent une subvention de 2 000 \$ à la CARA pour la tenue des activités, lors du Festi-Glace de février prochain;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M^{me} Francine Trépanier de la CARA et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

2007-01-4137

DESROCO INC. – RÉTROCESSION – TERRAIN 287 PARTIE

ATTENDU que la firme Desroco inc. accepte l'offre de la Municipalité concernant l'acquisition d'une partie du lot 287;

ATTENDU que les coûts d'acquisition de ce terrain ont été assumés par le surplus réservé pour l'agrandissement de la centrale d'eau;

**Sur la proposition de Claude Bélanger
Appuyée par Robert Bibeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE le préambule fasse partie de la présente résolution;

QUE les membres du conseil de la municipalité acceptent de rétrocéder à Desroco inc. une partie du lot 287 d'une superficie de 16 653 pi², le tout tel qu'il est décrit sur le plan et description technique 636-C, dossier 1829, préparés par Richard Castonguay, arpenteur-géomètre, datés du 14 mars 1990;

QUE le prix de vente soit fixé à soixante-quinze cents (0,75 \$) le pied carré et que l'acquéreur assume les frais et honoraires pour la préparation et l'enregistrement ainsi que pour les copies du contrat;

QUE le maire M. André Hénault et le directeur général et secrétaire-trésorier M. François Thériault sont et soient autorisés à signer les documents donnant effet à la présente;

QUE les profits de la vente soient versés dans la réserve réseau d'aqueduc;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à MM. Jean-Jacques Desrochers de Desroco inc. et Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

2007-01-4138

ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES PHYSIQUES ET SENSORIELLES DU SECTEUR JOLIETTE – SOUPER-BÉNÉFICE – PARTICIPATION MUNICIPALE

ATTENDU la lettre de l'Association des personnes handicapées physiques et sensorielles du secteur Joliette, concernant une contribution financière pour le souper spaghetti qui se tiendra le samedi 24 mars 2007;

ATTENDU que les membres du conseil désirent encourager les buts humanitaires poursuivis par cet organisme;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Louise Savignac
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier à verser la somme de 150 \$ à l'Association des personnes handicapées physiques et sensorielles du secteur Joliette, à titre de subvention pour la tenue de leur souper spaghetti du 24 mars 2007;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à MM. Yves Laurin, responsable et Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

2007-01-4139

ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS ET GENS D'AFFAIRES CHARLOIS – DEMANDE DE SUBVENTION 2007

ATTENDU que la Municipalité a mandaté la firme Gauthier, Biancamano, Bolduc en vue de l'élaboration d'une étude visant à définir une stratégie de positionnement et de développement commercial;

ATTENDU que la réalisation de cette étude a été effectuée en collaboration avec l'Association des professionnels et gens d'affaires charlois;

ATTENDU que les membres du conseil de la municipalité souscrivent aux priorités identifiées au plan d'action 2007 de l'Association des professionnels et gens d'affaires charlois;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Bibeau
Appuyée par Louise Savignac
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE les membres du conseil de la municipalité allouent un montant de dix mille dollars (10 000 \$) à l'Association des professionnels et gens d'affaires charlois, à titre de subvention pour l'année 2007;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à verser ladite subvention en cinq versements égaux de deux mille dollars (2 000 \$) pour chacun des mois de juin, juillet, août, septembre et octobre;

QUE copie de la présente résolution soit transmise à MM. Alain Landreville de l'Association des professionnels et gens d'affaires charlois et Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

**LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL DE JOLIETTE
DEMANDE DE SUBVENTION**

Ce dossier est reporté à une prochaine réunion.

Information

INFORMATION

- Liste des mutations – Décembre 2006
- Municipalité de Saint-Paul – Nomination de M. Richard B. Morasse à titre d'assesseur patronal – Convention des pompiers
- Régie intermunicipale de police – Procès-verbal – Assemblée du conseil du 8 novembre 2006
- Rapport des permis de construction de décembre 2006
- Service de la prévention des incendies – Rapport du mois de décembre 2006

2007-01-4140

PANNEAU PUBLICITAIRE – AUTOROUTE 31

ATTENDU l'intérêt manifesté par nos partenaires du développement résidentiel dans le projet de location d'un panneau publicitaire le long de l'autoroute 31;

CONSIDÉRANT que cette dépense n'est pas prévue au budget, mais que des crédits sont disponibles dans les revenus supplémentaires;

**Sur la proposition de Robert Bibeau
Appuyée par Claude Bélanger
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier à faire préparer et installer un panneau publicitaire le long de l'autoroute 31, à l'entrée de la ville de Joliette, le tout pour une dépense d'environ 8 500 \$, incluant les coûts de location;

QUE la présente autorisation soit conditionnelle à la participation financière de nos partenaires du développement résidentiel;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Denis Girard, coordonnateur de la Division génie et urbanisme.

ADOPTÉE

2007-01-4141

ACHAT LOGICIEL – CARTOGRAPHIE AVEC HYPERLIEN

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Jean-Pierre Beaulieu
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier à faire l'achat du logiciel de cartographie avec hyperlien pour une dépense d'environ 1 500 \$, incluant la formation;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à MM. Denis Girard, coordonnateur de la Division génie et urbanisme et Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

2007-01-4142

**RÈGLEMENT 935-2006 – INFRASTRUCTURES BOULEVARD
L'ASSOMPTION – MANDAT ASSISTANCE TECHNIQUE
FIRME D'INGÉNIEURS TEKNIKA HBA INC. – BRANCHE DU
RUISSEAU DE LA PETITE-NORAIE**

ATTENDU l'offre de service de la firme d'ingénieurs Teknika HBA inc. datée du 15 janvier 2007;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles dans le règlement d'emprunt 935-2006;

**Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Claude Bélanger
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité retiennent l'offre de services professionnels de la firme d'ingénieurs Teknika HBA inc., datée du 15 janvier 2007, pour accompagner la démarche de la Municipalité auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, afin de modifier le statut d'une branche du ruisseau de la Petite-Noraie, au montant de 4 000 \$, plus les taxes;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M^{me} Isabelle Mireault, directrice des infrastructures de la firme d'ingénieurs Teknika HBA inc. et à M. Denis Girard, coordonnateur de la Division génie et urbanisme.

ADOPTÉE

LEVÉE DE LA SÉANCE : 20 h 50

(Signé) André Hénault

André Hénault
Maire

(Signé) François Thériault

François Thériault, urb. M.A.
Directeur général et secrétaire-trésorier